PYRAGRIC NORD·EST
Distributeur de feux d'artifices

Savoir reconditionner les produits après tir en limitant les risques

1- Attendre 10 Mn avant le contrôle du site de tir
2- Contrôle visuel, identification des produits non partis
3- Marquage des produits défectueux et produits non fonctionnés.
4- Noyer les produits défectueux au minimum 30 Mn
5- Démontage du matériel et colisage des produits intègres
6- Après 30 Mn Récupérer les produits défectueux
7- Reconditionner ces produits dans un carton individuel en Division 1.1G
8- Procédure de chargement du véhicule
9- Etablir le bordereau de livraison s'il y a lieu
10- Retour au dépôt après avoir vérifié que le site de tir est propre

Procédure de chargement

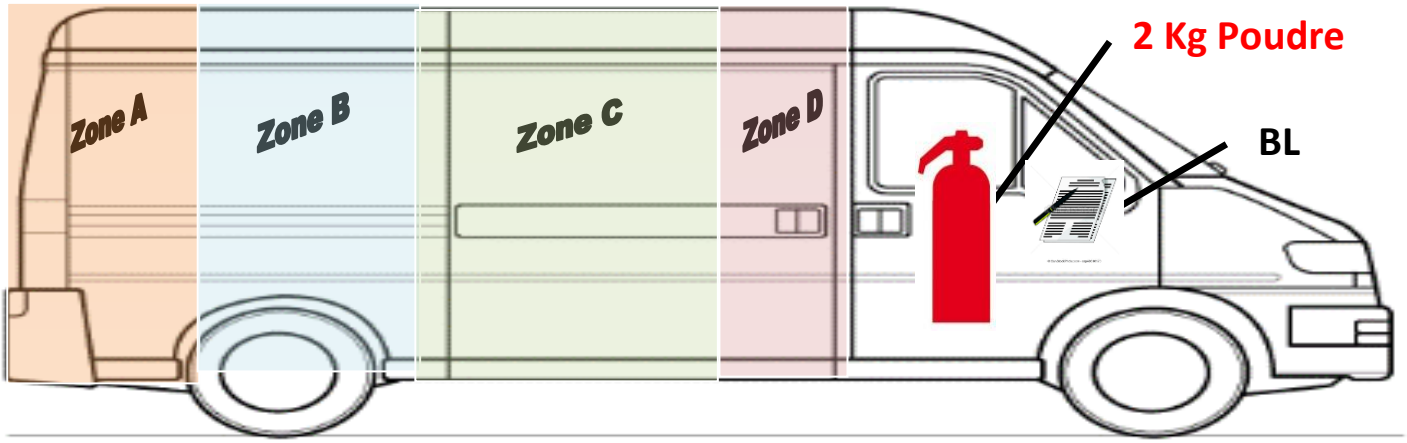

- **Zone D : Stock artificier et produits intègres**
- **Zone C : Matériel de tir**
- **Zone B : Outils et accessoires**
- **Zone A : Déchets et produits défectueux (noyé 30 Mn au préalable)**

- Si de la fumée émane du compartiment de chargement :
  - Se garer le plus loin possible de zone habitée ou industrielle
  - Si possible établir un périmètre de sécurité
  - Ne pas ouvrir le compartiment
  - Avertir les secours
- **Important toujours vérifié à faire le plein de carburant avant le chargement de tout produit dangereux**

PYRAGRIC NORD EST dépositaire local de Pyragric Industrie de Lyon
Siège social : 204 avenue de Colmar 67100 STRASBOURG
Tél : 03.90.29.62.62 – www.pyragricnordest.fr – info@pyragricnordest.fr
Sarl CT PYRO au capital de 1000.00 € - Siret 532 239 910 00021 - code APE 9001Z - Lieu de juridiction : Strasbourg